



RAPPORT ANNUEL

2013



■	RAPPORT MORAL	3
■	RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
	Admical, carrefour du mécénat	5
	Notre conseil d'administration	6
	Notre équipe	7
	Nos Adhérents	9
	Nos partenaires	9
	Notre réseau régional	10
	Notre réseau international	13
	Développer un mécénat éthique	14
	Nos interventions auprès des acteurs du mécénat	15
	Nos outils pour un mécénat responsable	16
	L'Alliance des mécènes pour l'éducation	18
	Représenter les mécènes	20
	Lobbying pour sécuriser le mécénat	21
	Carrefour d'information et de réflexion	23
	Un observatoire du mécénat	24
	Des rencontres pour faire progresser la réflexion	26
	Des ressources variées	31
	Réseau de mécènes et de porteurs de projets	35
	L'adhésion à Admical	36
	Politique de développement des adhésions	36
	Les avantages réservés aux Adhérents	39
	Moteur de professionnalisation des acteurs du mécénat	43
	Les formations au cœur du projet de professionnalisation	44
	Événements : pour l'approfondissement des connaissances	48

RAPPORT MORAL

Chers Adhérents,

Henri Loyrette a pris la présidence d'Admical à un moment où s'affirme une véritable « envie de mécénat », de la part des entreprises et des entrepreneurs, mais aussi des bénéficiaires et des pouvoirs publics. Cela place Admical au cœur d'une interrogation qui devient essentielle: quel rôle, quelle place le mécénat doit-il tenir dans la société?

Dans ce contexte stimulant, je suis très heureuse de partager avec vous, au travers de ce rapport d'activités, les temps forts de l'année 2013 :

- Assises du mécénat : sans nul doute le grand rendez-vous de notre communauté. Elles ont consacré le succès de notre action militante au service de l'intérêt général. La qualité des débats, dont le fil rouge était l'impact du mécénat, et des 69 intervenants a attiré plus de 700 participants et su convaincre neuf partenaires dont trois ministères d'être à nos côtés
- Ouverture au mécénat des particuliers et développement d'une offre qui leur est spécifique
- Lobbying et plaidoyer autour de grands dossiers : territorialité des dons, financement des fondations d'entreprises par le mécénat en nature, préservation des avantages fiscaux, projet de loi ESS
- Présence accrue chez nos Adhérents par la présentation de nombreuses études ou la participation à des débats
- Renforcement de notre équipe de correspondants régionaux qui passent de cinq à neuf
- Publication de nouvelles newsletters pour les Adhérents et le grand public
- Relance de notre magazine dont la nouvelle formule s'appelle désormais **mécènes**
- Edition d'une nouvelle version du Répertoire du mécénat dont le nombre de références a triplé
- Mise en place des fiches repères en plus de la newsletter juridique
- Participation renforcée à des salons professionnels : forum des associations et des fondations et forum Convergences
- Conduite de nombreuses études : mécénat et communication sur internet, art contemporain, insertion professionnelle, « les entreprises mécènes déstabilisées en 2013 », étude comparative des entreprises du CAC 40
- Emménagement dans de nouveaux locaux au centre de Paris

L'année 2013 nous a montré combien le mécénat ne cesse d'évoluer pour devenir toujours plus stratégique. Dans un paysage mouvant, Admical a confirmé sa volonté de répondre aux attentes de plus en plus exigeantes de ses membres en partageant avec eux sujets de réflexion et bonnes pratiques.

L'accompagnement et la fidélisation des Adhérents a été le premier objectif des équipes d'Admical. Au-delà des questions juridiques et fiscales, ce sont des compétences liées aux questions de stratégie, d'évaluation, de communication multimédia, de ressources humaines et internationales qui se sont exprimées en 2013. Pour être au plus près des attentes de ses Adhérents, Admical a lancé des travaux prospectifs en mettant en place trois commissions sur les thèmes du mécénat collectif, de l'évaluation et de l'innovation sociale.

Chacune de ces commissions a confirmé combien le "faire ensemble", dans un esprit de partage d'expériences et de compétences, est utile et riche.

Au-delà de ces actions, nous n'avons pas oublié nos autres missions : continuer d'être un observatoire, un centre de ressources et de formation, un lieu de promotion et de défense d'un mécénat éthique auprès des instances publiques, des leaders d'opinion et des média.

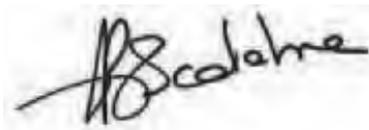
La réputation et l'expertise de l'Association ont incité quinze nouveaux Adhérents à nous rejoindre et plus de deux cent trente-cinq personnes à participer à nos huit formations.

Enfin, depuis le dernier trimestre 2013, l'association, sous l'impulsion de son nouveau Président, s'est engagée dans une réflexion sur sa propre identité et son positionnement qui l'a conduite à préciser ses missions essentielles. Seront associés à ce travail les administrateurs et l'équipe d'Admical ainsi que ses Adhérents et des experts désireux d'apporter leur contribution à la réflexion sur les nouvelles problématiques d'un secteur en forte mutation.

Nos objectifs pour 2014 sont nombreux : rayonner non seulement auprès des groupes à vocation internationale mais développer également notre action auprès des ETI, aiguïser notre offre d'accompagnement et de formation, optimiser nos outils de communication avec l'arrivée d'un site internet nouvelle génération qui nous permettra de fluidifier la relation avec nos adhérents et valoriser nos très nombreux contenus. Par ailleurs nous poursuivrons nos débats sur la place du mécénat dans l'entreprise et son articulation avec les autres moyens d'intervention au service de l'intérêt général, afin que chaque Adhérent se sente renforcé dans ses engagements et sa pratique professionnelle.

Je tiens ici à remercier très chaleureusement pour leur forte mobilisation tous les membres d'une équipe engagée et compétente. Je remercie très vivement les administrateurs pour leurs précieuses contributions et les Adhérents et collaborateurs bénévoles pour leur implication et leur disponibilité: sans vous tous nous n'aurions pas pu mener à bien toutes les missions auxquelles nous sommes tous si attachés.

Bénédicte Menanteau,
Déléguée générale d'Admical





ADMICAL,
CARREFOUR DU
MÉCÉNAT

ADMICAL, CARREFOUR DU MÉCÉNAT

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des personnalités reconnues dans la sphère du mécénat

Le conseil d'administration d'Admical, composé de personnalités actives et influentes dans le secteur du mécénat a été modifié en 2013. Henri Loyrette a pris les fonctions de président en octobre 2013. Olivier Tcherniak et François Debiesse sont devenus vice-présidents d'Admical. Arnaud de Menibus, président et fondateur du fonds de dotation Entreprendre & + a rejoint le conseil d'administration, inscrivant ainsi Admical dans sa logique d'ouverture au mécénat des entrepreneurs.



Henri LOYRETTE
Président
depuis le 1^{er} octobre 2013



Olivier TCHERNIAK
Vice-président
(président de 2008 à 2013)



François DEBIESSE
Vice-président
fondateur et président de la
fondation de l'Orangerie



Olivier BINDER
avocat associé
du cabinet GRANRUT



Personnalité qualifiée
auprès
du conseil
d'administration :
Gilles BERTONI
président de Bertoni & Co



Aldo CARDOSO
président de la fondation
Royaumont



Elisabeth DELORME
déléguée au mécénat de
la fondation EDF



Hugues DUFOUR
délégué général de la fondation
PSA Peugeot Citroën



Alain GRANGE-CABANE
président de la FEBEA (fédération
des entreprises de la beauté)



Florence MAHE-DOMBIS
directrice du mécénat du groupe
hospitalier Necker - Enfants
malades



Arnaud de MENIBUS
fondateur et président du fonds de
dotation Entreprendre & +



**Elisabetta SCANFERLA-
SCHMITT**
déléguée au mécénat
d'Universcience



Sandrine SOLOVEICIK
déléguée générale de la fondation
France Télévisions



Catherine TSEKENIS
directrice de la fondation Hermès



Nicole VILLAEYS
déléguée générale de la fondation
la Française des jeux

NOTRE EQUIPE

Des experts à votre service

L'équipe d'Admical est composée de 11 personnes dont 1 bénévole. Chaque salarié possède un ou plusieurs domaines d'expertise pour lesquels il est référent auprès des acteurs du mécénat.



Bénédicte MENANTEAU
déléguée générale



Chloé BAUNARD-PINEL
juriste, responsable des études comparatives
Fonds et fondations - mécénat collectif - personnes publiques - CAC 40



Hannah BERKOUK
chargée de communication et marketing



Virginie BERTAGNA
assistante de direction, responsable administrative et contact adhérents



Ouiza BELAMRI SADI HADDAD
assistante, chargée des questions administratives et logistiques de l'Institut Admical et contact abonnés



Laure CHAUDEY
directrice de l'Institut Admical, responsable des questions juridiques et des relations internationales
Evaluation et impact – stratégies de mécénat



Charlotte DEKOKER
directrice de la communication, des relations extérieures, des affaires publiques et responsable de l'ouverture d'Admical au mécénat individuel
Mécénat et communication – culture et patrimoine – philanthropie individuelle



Sarah DIGONNET
responsable des publications et des études sectorielles
Magazine mécènes – implications des collaborateurs



Nicole JIMENEZ
responsable du réseau régional



Sylvaine PARRIAUX
directrice du développement adhésion
Environnement, innovation sociale / ESS, RSE et insertion professionnelle / emploi



Caroline THUONG
chargée des événements
Mécénat de proximité, PME

En 2013, Admical a recruté Hannah Berkouk, chargée de communication et de marketing. Six stagiaires ont apporté leur contribution à l'activité d'Admical cette année : Claire Baillat, Natalia Boureaud, Valérie Calani, Fanny Crapanzano, Delphine Denis et Camille Jalouneix.

NOS ADHÉRENTS

Un réseau représentatif de la diversité du mécénat

Admical regroupe des Adhérents mécènes (entreprises et individus) et des porteurs de projets de tous les secteurs et de formes juridiques variées. Il existe trois catégories d'adhésion : le Collège des mécènes bienfaiteurs, le Collège des mécènes, le Collège des porteurs de projets

Une des missions d'Admical est d'accompagner ses Adhérents. L'ensemble des services et activités qui leur sont réservés leur permet de rencontrer leurs pairs et se professionnaliser pour être plus performants dans la gestion de leur mécénat. L'ensemble des services et activités qui leur sont réservés leur permet de rencontrer leurs pairs et se professionnaliser pour être plus performants dans la gestion de leur mécénat.

Cf. liste des adhérents en Annexe p.55

Cf. Les avantages de l'adhésion p.39

NOS PARTENAIRES

En 2013, Admical a bénéficié du soutien de différentes structures pour développer toujours mieux son activité.



Le Comité 21 est le Comité français pour l'environnement et le développement durable, qui vise à accompagner les décideurs dans la mise en place du développement durable. Créé en 1995, il réunit 300 adhérents dans le but de faire vivre en France l'Agenda 21. Admical s'est associé depuis fin 2011 au Comité 21 pour concevoir et animer sa formation « Améliorer les synergies mécénat – RSE ».



Plateforme d'information grand public sur laquelle associations et entreprises racontent leur engagement pour un monde meilleur, en 2013, Carenews a réalisé des articles pour le magazine mécènes sur des exemples de mécénat à l'international ou en faveur de causes délaissées.



Dans le secteur du mécénat et de la philanthropie, Admical et la Chaire philanthropie de l'Essec travaillent conjointement sur différents sujets, ponctuellement ou à long terme, comme par exemple l'évaluation de l'impact du mécénat ou l'émergence des nouvelles professions liées au mécénat dans les grandes entreprises françaises. Ce dernier projet a donné lieu à une Matinale conjointe de présentation des résultats en 2013.



Pro Bono Lab accompagne les associations pour identifier leurs besoins et développer leurs actions avec le concours de volontaires compétents et formés pour proposer des services de qualité. Admical et Pro Bono Lab sont partenaires autour des enjeux des partenariats entreprises-associations et en particulier sur les sujets liés à l'implication des collaborateurs, à travers notamment le magazine mécènes et la formation « Impliquer vos collaborateurs pour un mécénat fédérateur ».



IBM a une politique de mécénat basée sur une forte implication de ses salariés, sur la mise en place de programmes structurés pour répondre aux problématiques urgentes de la société civile et la mise à disposition de compétences métiers et technologiques pour supporter les organisations. Dans ce cadre, IBM a accompagné Admical sur son développement IT en 2013, plus particulièrement dans la réalisation du cahier des charges du futur site internet.



Le forum Convergences est une plateforme de réflexion majeure en Europe ayant pour but de promouvoir une économie tournée vers un plus grand impact social. Admical a tenu un stand durant toute la durée du forum et a bénéficié d'un espace de visibilité sur le site internet de Convergences. En contrepartie, le forum a pu également profiter de visibilité sur le site internet d'Admical, a fait l'objet d'un article et d'une insertion publicitaire dans le magazine **mécènes**.

■ Echange de visibilité

Plusieurs partenariats ont été conclus afin de promouvoir par des publicités les activités d'Admical. Des échanges de visibilité avec le Nouvel économiste, le Forum national des associations et fondations, Jurisassociations, le Who's Who, le Centre national du théâtre (CNT), le journal des Arts et Stratégies.

NOTRE RÉSEAU RÉGIONAL

Pour faire vivre la communauté du mécénat sur le territoire

Contexte

Le maillage du territoire français par la présence de « Pôles mécénat » se resserre. On compte maintenant 9 Pôles du mécénat sur l'ensemble du territoire.

Ces pôles créés au cours des trois dernières années sont des indicateurs positifs de l'intérêt que suscite le mécénat en région. Ils marquent la volonté de l'ensemble des acteurs concernés de se donner une visibilité dans ce domaine et de participer de manière active au renforcement du lien entreprise/porteurs de projets/collectivités dans leur région. Ces pôles, initiés souvent par les CCI (mais pas seulement, ainsi à Dijon c'est à l'initiative des experts comptables que fut créé le pôle mécénat) associent DRAC, experts comptables, parfois notaires, voire Fondation de France, et/ou Fondation du Patrimoine. Leur structure varie : associations, fonds de dotation, fondations, ou structure informelle. En région, la nécessité de recherche de financement complémentaire est aussi un moteur majeur qui incite aujourd'hui institutions et collectivités à s'intéresser au mécénat et à se doter des outils nécessaires. Autant d'éléments favorables au développement des activités d'Admical en région.

Place d'Admical en région : paradoxe et opportunité

La création de ces pôles et leurs activités ont multiplié les prises de paroles sur le sujet par des acteurs très divers (membres des pôles, conseils, entreprises, associations, collectivités etc.) et ont entraîné le développement de la professionnalisation du mécénat en région.

Bien que l'ensemble du territoire français ne soit pas encore couvert dans sa totalité par des regroupements autour du mécénat, ces évolutions nous incitent à redéfinir la place et le rôle d'Admical en région : à l'origine plutôt initiateur, Admical devient aujourd'hui plus souvent accompagnateur, (formations), label (via la charte), témoin (au travers de nos expériences, recherches et études). Ce sont ces réflexions qui ont fait l'objet de réunions et travaux tout au long de l'année 2013 avec une première étape lors des Assises en avril 2013 puis au cours du séminaire de septembre 2013. Fin 2013 ont été fixés les objectifs 2014.

Les correspondants régionaux : diversité et limites

Ce sont aujourd'hui neuf correspondants qui assurent une présence Admical sur neuf régions (ils étaient cinq en 2012). Tous bénévoles, ils apportent leur contribution selon le contexte local, leur disponibilité et leur sensibilité. L'ensemble du territoire n'est pas représenté, mais cela ne constitue pas un enjeu majeur. Ces correspondants sont les relais des actions de mécénat en région et favorisent les interventions d'Admical lors de colloques, rencontres etc. Leur proximité favorise la création de liens de confiance avec les acteurs économiques (CCI, entreprises) institutionnels (DRAC, DEAL) et les collectivités territoriales.

Le recrutement d'Adhérents « entreprises » en région reste difficile, toutefois certains porteurs de projets régionaux, parce qu'ils démarrent une politique de mécénat ou souhaitent la renforcer (cf. le club Aïda de Toulouse) nous ont rejoints en 2013. Ils veulent échanger les pratiques et les expériences et enrichir leurs connaissances.

■ Etudes et recherches

Forts de l'expérience acquise lors des précédentes études menées en région (notamment en Alsace, Hérault, Loire-Atlantique, Bretagne et Rhône-Alpes), nous avons été interrogés par plusieurs CCI qui souhaitent mener avec nous ces recherches. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude.

■ Conclusion

L'année 2013 marque une étape importante dans le développement des activités liées au mécénat en région. La prise de conscience par l'ensemble des intervenants de la nécessité d'échanger voire de se regrouper pour « faire ensemble » en est un des aspects significatifs. Consciente de l'évolution de ce contexte, l'année 2014 sera pour Admical en région une année importante.

NOTRE RÉSEAU INTERNATIONAL

Depuis plusieurs années, le modèle du mécénat d'entreprise « à la française » fait l'objet de nombreux échanges internationaux. Pour rester ouverte aux réflexions et pratiques qui se font jour hors des frontières françaises, Admical a développé des liens avec des homologues choisis pour leur représentativité.



Bruxelles - Belgique

Créé en 1989, le Centre européen des fondations – *The European foundation center (EFC)* fédère un réseau international d'associations et de fondations de 231 membres.

<http://www.efc.be/>



New York, USA

Créé en 1998, le CECP (comité pour l'encouragement du mécénat d'entreprise – *committee encouraging corporate philanthropy*) a pour mission de rapprocher les chefs des grandes entreprises autour des questions du mécénat et de l'engagement social pour contribuer à progresser sur les questions de société à travers la force d'action économique qui est la leur. Admical échange régulièrement avec son homologue américain et a participé au projet « *Giving around the globe* ».

<http://cecp.co/>



Paris, France

Créé en 2012, le réseau mondial de fondations – *Global network of foundations working for development (netFWD)* a pour objectif d'encourager le partage de connaissances et expériences entre fondations travaillant sur les questions d'aide au développement. Le réseau est un espace de dialogue sur des thèmes allant de la croissance inclusive aux politiques de santé ou d'éducation dans les pays en développement ou émergents, en vue d'influencer les politiques publiques à travers la plate-forme qu'offre l'OCDE.

<http://www.oecd.org/site/netfwd/>



Bruxelles, Belgique

Afin de renforcer l'information de ses membres et de son public à l'international, Admical est membre fondateur du CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture), qui regroupe des associations nationales de promotion du mécénat culturel et des entreprises, représentant quinze pays. En 2013, Admical a participé à l'activité du Cerec notamment en assistant à diverses réunions.



DÉVELOPPER UN MÉCÉNAT ÉTHIQUE

NOS INTERVENTIONS AUPRES DES ACTEURS DU MECENAT

■ Prendre la parole dans tous les cercles

Dans le cadre de sa mission de promotion du mécénat, l'équipe d'Admical est présente tout au long de l'année dans des réflexions collectives, conférences ou autres formes de débats. En 2013, l'équipe d'Admical est notamment intervenue auprès de responsables de mécénat d'entreprises ou d'organismes d'intérêt général et auprès d'étudiants. Ces interventions se font dans toute la France. En 2013, l'équipe d'Admical est notamment intervenue auprès de l'Agence pour l'éducation par le sport, le centre Hubertine Auclert, Cultura Navarra, l'UNAF et l'UNAPEI...

■ Être présents à des événements majeurs

Acteur moteur du mécénat, Admical est présent aux événements majeurs du secteur. Admical a notamment pris part au forum Convergences 2015 et au 9e forum des associations et fondations.

Le forum Convergences 2015 s'est tenu les 17 et 18 septembre 2013. Admical a conclu un partenariat avec le forum reposant sur un échange de visibilité et une présence d'Admical lors du forum. En tenant pour la seconde année un stand durant toute la durée du forum, Admical a ainsi confirmé son rôle dans la réflexion sur les grands enjeux sociaux et environnementaux et sa volonté d'aller à la rencontre des acteurs du développement durable, de la solidarité internationale et de l'économie sociale et solidaire.

Le 24 octobre 2014, le 9e forum des associations et fondations a été l'occasion pour Admical de travailler en collaboration avec les principaux acteurs de l'intérêt général et du mécénat. Pour cette journée, Admical a partagé un stand et organisé une conférence commune avec le Comité de la Charte, l'Association française des fundraisers, France générosités et le CFF.

■ Répondre aux questions sur le mécénat

Fidèle à sa mission d'utilité publique, Admical informe le public des tendances, règles et actualités du mécénat.

Admical reçoit quotidiennement des questions sur le mécénat, principalement de la part d'étudiants, de journalistes, de mécènes et de porteurs de projets. Ces sollicitations sont souvent d'ordre juridique et fiscal.

- Plus de 170 questions juridiques et fiscales traitées en 2013 (hors Adhérents).
- 2 juristes expertes du mécénat.

NOS OUTILS POUR UN MECENAT RESPONSABLE

■ La Charte du mécénat

Premier outil de la diffusion d'un mécénat responsable, la Charte du mécénat compte près de 250 signatures. Elle est diffusée auprès de tous les acteurs du mécénat en France, et dans certains réseaux internationaux (Instituts Français, France Volontaires...). Les principes éthiques de la Charte du mécénat sont traduits en recommandations pratiques présentes dans les Fiches repères éditées par Admical.

■ Être Adhérent : la garantie d'un mécénat responsable

Plus largement, Admical fait la promotion d'un mécénat éthique par son discours global, ses publications, les débats organisés et les conseils juridiques et fiscaux diffusés. Ainsi, l'adhésion à Admical est une caution de qualité apportée à une politique de mécénat, notamment grâce à la signature de la Charte et à l'accompagnement juridique et fiscal.

■ Enfin une newsletter publique pour Admical !

Pour renforcer sa démarche de promotion d'un mécénat éthique, Admical dispose désormais d'un lien avec tous ceux qui s'intéressent au mécénat : Mécènes – La newsletter.

Plus de **22 000 abonnés** y retrouvent tous les mois l'essentiel de l'actualité du mécénat, et l'agenda du mécénat. Notre première newsletter publique a naturellement pris le nom de notre périodique. Ils se veulent les outils de tous les acteurs du mécénat, dans un esprit d'ouverture.

mécènes

La Newsletter

Novembre 2013

Agenda du mécénat

Semaine de la solidarité internationale
16-24 novembre 2013

Personnes publiques et mécénat : multiplier les enjeux
26 novembre 2013 **COMPLET**

Les philanthropes du Nord, des entrepreneurs de solidarité
28 novembre 2013 (Marcq-en-Baroeul)

Université "Faire ensemble 2020" (Fonda)
28-29 novembre 2013

Le mécénat dans tous ses états
10 décembre 2013

ONG et Web 2.0 / Nouvelles stratégies de levée de dons
10 décembre 2013

Mécénat d'entreprise : mode d'emploi
11 et 12 décembre 2013 **COMPLET**
20 et 21 janvier 2014

Magazine - A lire dans le n°3 de mécènes

Tous mécènes de l'innovation sociale ?



L'entrepreneuriat social et l'innovation sociale sont au cœur de beaucoup de réflexions aujourd'hui, notamment sur les enjeux de mécénat. Mais qui sont celles et ceux qui s'y engagent ? Y a-t-il un profil type des mécènes de l'innovation sociale ou est-ce

accessible à tous ?

Lisez la suite [en commandant](#) votre numéro de **mécènes**.

Rencontre inédite avec Jacqueline Délia Brémont

Partager le quotidien de philanthropes, passer dans les coulisses des mécènes... C'est l'opportunité que souhaite vous donner le magazine **mécènes** dans ce rendez-vous trimestriel qu'est la nouvelle rubrique Rencontre.

[A découvrir ici.](#)



Actualité du mécénat

■ A la une

- Une enquête ADMICAL / ASMEP-ETI / CJD montre que les entreprises mécènes ont été déstabilisées en 2013

- Première en France : lancement d'une Alliance de mécènes pour l'éducation

■ La référence du mécénat sur les réseaux sociaux

La présence active et quotidienne d'Admical sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook, Google+ et Youtube, initiée dès 2009, nous permet d'être l'acteur central du mécénat dans cet univers. Cette présence sur les réseaux sociaux est utile pour diffuser très largement l'information sur le mécénat, en touchant des journalistes, des organisations patronales, des responsables politiques, des porteurs de projets... Cela permet également d'optimiser le référencement d'Admical sur le web.

facebook
1 614
en 2013 (+ 15 %)

Admical
20 March 2013
Les 5 invitations pour assister aux Assises du mécénat les 11 & 12 avril prochains sont toujours en jeu ! Le tirage au sort aura lieu le 25 mars parmi tous ceux qui aimeront ce statut. Bonne chance à tous et n'oubliez pas de partager notre événement 😊

21 Assises du Mécénat
L'impact du Mécénat
11 et 12 avril 2013
Assises du mécénat 2013
Thursday, 11 April 2013 at 09:00
Château des Sciences et de l'Industrie in Paris, France
60 people went

twitter
2 964
en 2013 (+ 34 %)

ADMICAL
Association représentant les mécènes et France présidée par Henri Loyrette
1979

Martine Robert @martinRD 24 juin
Henri #Loyrette prêt à se mettre au service du #mécénat d de l'ADMICAL echo.st/578926 via @LesEchos

Auréli Filippetti @aureliffi
J'interviens aux 21e assises du mécénat.ADMICAL #cite des sciences. La Villette.
11:07 AM - 11 Apr 2013

#Mécénat : Vers de nouvelles incitations fiscales pour les dons des #agriculteurs? Notre analyse admical.org/fullarticlepag...

L'ALLIANCE DES MECÈNES POUR L'ÉDUCATION

Les nécessaires évolutions du mécénat trouvent leur application dans un projet Admical.

Admical à l'origine d'un projet inter-mécènes novateur et ambitieux



Un contexte de Mobilisation collective



« J'accorderai une grande importance à tout ce qui favorise l'innovation pédagogique et le développement de structures innovantes capables de répondre au défi du décrochage scolaire. »

« L'école ne peut tout faire toute seule. C'est une évidence et une réalité qu'il faut prendre en compte dans toutes ses dimensions. La lutte contre le décrochage scolaire est une illustration parfaite. L'École de la République doit assumer la responsabilité de ses insuffisances en se réformant. (...) Dans la lutte contre le décrochage scolaire, (elle) doit agir avec des partenaires. Les associations, les familles et les collectivités locales sont aujourd'hui des acteurs incontournables avec qui l'École doit travailler de concert. » Ministre déléguée à la réussite éducative

Statistiques et objectifs du Ministère



Début 2013, Admical a pris l'initiative de réunir des mécènes avec l'ambition de les fédérer autour du défi de société urgent que constitue le décrochage scolaire. Cette démarche innovante de mécénat collectif constitue une première. Elle a pris la forme de l'*Alliance des mécènes pour l'éducation*, association à but non lucratif (loi de 1901) qui propose un programme de prévention du décrochage scolaire au collège. Il rassemble tous les mécènes désireux de contribuer concrètement à la lutte contre

la sortie prématurée du système scolaire, sans diplôme ou qualification, de plus de 140 000 jeunes chaque année.

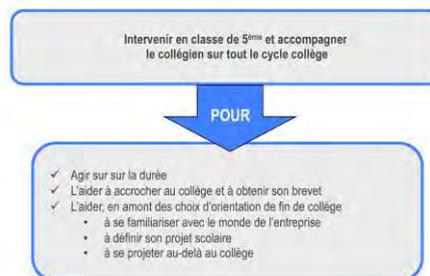
Pendant près d'un an, les mécènes participants se sont réunis régulièrement pour comprendre les enjeux de la question du décrochage scolaire et définir un programme commun. Ils ont été accompagnés dans leur démarche par Admical, qui a mis à leur disposition les éléments permettant d'orienter les premiers choix.

Un accompagnement à plusieurs niveaux mené sur la durée

Le programme de l'*Alliance des mécènes pour l'éducation* propose à des jeunes en situation ou en risque de décrochage scolaire au début du cycle collège un accompagnement à plusieurs niveaux. Il vise à agir, sur la durée complète du cycle collège, sur certains facteurs identifiés comme prépondérants dans le phénomène décrochage scolaire. L'objectif est de leur permettre de raccrocher au collège, et de définir, en lien avec leur famille et les équipes éducatives, et en favorisant les rencontres et l'ouverture sur la durée, un projet scolaire et/ou professionnel, et ainsi de préparer et réussir, en se projetant dans l'avenir, leur insertion dans la société.



La cible : les collégiens en début de 5^{ème} en situation de risque de décrochage*



* identifiés par les équipes éducatives des collèges

Des liens étroits avec l'éducation nationale

Ce travail de co-construction a été mené en lien étroit avec l'éducation nationale : le ministère et Admical - Rapport annuel 2013

la DGESCO ont été rencontrés dès la validation par le collectif des grands jalons du programme. Les services des rectorats sont parties prenantes et les collèges et leurs équipes éducatives des partenaires au quotidien.

■ Un collectif d'associations

Le programme commun est porté par un collectif d'associations partenaires, implantées localement et sélectionnées pour leur savoir-faire éprouvé dans le champ de l'accompagnement de jeunes en situations de fragilité. Elles sont mises en synergie dans une logique de partage des bonnes pratiques, qui favorise le renforcement du cadre commun pour une mise en œuvre harmonieuse dans le respect des pratiques de chacune.



■ Un soutien global

Au-delà de leur engagement financier, destiné à développer le nombre de bénéficiaires et la qualité de l'accompagnement qui leur est proposé, les mécènes de l'Alliance encouragent l'engagement volontaire de leurs collaborateurs désireux de s'investir personnellement aux côtés de leur entreprise, afin d'encourager la solidarité intergénérationnelle notamment. Des formations dédiées sont prévues pour les collaborateurs qui s'engagent, ainsi que l'opportunité pour les entreprises de structurer en interne un processus d'implication des salariés.

Le programme sera évalué à chacune de ses étapes importantes, dans une logique de *shared measurement* destinée à en accroître l'impact collectif.



REPRÉSENTER LES MÉCÈNES

REPRÉSENTER LES MÉCÈNES

■ NOTRE LOBBYING POUR STABILISER ET SÉCURISER LE MÉCÉNAT

Aussi riche qu'en 2012, l'actualité politique et juridique du mécénat a nécessité une participation active d'Admical à différents dossiers.

■ La territorialité des dons au cœur des débats

Admical a poursuivi en 2013 son travail sur la territorialité du don au sein de la commission Bachelier au Conseil d'Etat, en lien avec le Centre français des fonds et des fondations, Coordination Sud, la CPCA, la Fondation de France, France Générosités et l'UNIOOSS.

Consécutivement à la remise du rapport de Gilles Bachelier, Admical a été invitée à exposer son point de vue lors d'un rendez-vous avec le cabinet du ministre de l'Economie et des Finances. Avec d'autres membres de la commission Bachelier, elle a par ailleurs été conviée à une rencontre organisée par le cabinet du Premier Ministre pour discuter des enjeux liés à la territorialité du don.

Dans un communiqué commun, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative et le ministre délégué chargé du Budget, ont salué la remise du rapport du conseiller d'Etat Gilles Bachelier sur la territorialité des dons et du mécénat. A cette occasion, le Gouvernement a renouvelé son soutien aux organismes d'intérêt général et rappelé leur rôle dans le rayonnement de la France à l'international. Fin 2013, les recommandations de M. Bachelier n'avaient néanmoins pas encore donné lieu à publication d'une nouvelle instruction fiscale.

■ Le financement en nature des fondations d'entreprise remis en cause

Selon une pratique établie avant 2012, les entreprises pouvaient faire entrer dans le programme d'action pluriannuel de leur fondation d'entreprise des versements en nature ou en compétences, en complément de versements financiers. Ces apports en nature correspondaient, d'une part, à des mises à disposition de locaux, de matériel et de personnel devant permettre à la fondation de fonctionner au quotidien ; d'autre part, à du mécénat en nature (dons de produits, mécénat technologique, mécénat de compétences) redistribué par la fondation aux organismes d'intérêt général qu'elle soutient dans le cadre de ses programmes.

Admical a été alertée dès 2012 par certains de ses Adhérents sur une position nouvelle de certaines préfectures visant à refuser la valorisation de mécénat en nature dans le programme d'action pluriannuel des fondations d'entreprise. L'impossibilité pour la fondation d'entreprise de recevoir des dons en nature de la part de sa ou ses entreprises fondatrices entraîne une inégalité de traitement par rapport aux autres organismes d'intérêt général et des conséquences

lourdes en termes de gestion.

La mobilisation d'Admical sur le sujet a donné lieu à différents échanges avec la direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie et des Finances (courriers, rendez-vous). Composée de plusieurs fondations adhérentes, la Commission juridique s'est réunie sur le sujet à l'automne pour entériner un argumentaire ensuite transmis au ministère dans la perspective d'un rapport devant être remis par ses équipes au directeur des affaires juridiques. Fin 2013, ce plaidoyer n'avait pas permis d'infléchir la position de l'administration. Il se poursuivra en 2014.

■ Une étude pour préserver les avantages fiscaux

Conscients des remous provoqués chez les mécènes par les attaques politiques dirigées contre le mécénat en 2012, nous avons souhaité mener une enquête afin d'objectiver ce constat. Les résultats de l'étude, qui montrent que les attaques politiques avaient eu pour conséquence une baisse des budgets mécénat des entreprises, ont été diffusés auprès de la presse, qui a abondamment relayé le constat d'Admical. Cette action a contribué à sécuriser les avantages fiscaux du mécénat.

■ Prise de parole dans les médias

Promouvoir la pratique du mécénat et représenter les mécènes, c'est aussi développer une présence importante dans les médias afin d'améliorer la notoriété du mécénat, et de mettre en avant les exemples de mécènes remarquables et qui donnent envie d'agir, en premier lieu les Adhérents d'Admical.

Le chiffre :
320 retombées médias en 2013



Les deux sujets qui ont le plus mobilisé la presse ont été la nomination d'Henri Loyrette à la présidence d'Admical, et la publication de l'enquête ADMICAL / ASMEP-ETI / CJD qui montrait que les entreprises mécènes avaient été déstabilisées en 2013.

En plus des campagnes médiatiques organisées par Admical, la présence importante d'Admical sur Internet (site internet et réseaux sociaux) conduit la plupart des journalistes qui s'intéressent au mécénat à solliciter Admical pour leur apporter un éclairage théorique, des statistiques et des contacts lorsqu'ils s'intéressent au mécénat.



CENTRE
D'INFORMATION
ET DE RÉFLEXION

CARREFOUR D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION

UN OBSERVATOIRE DU MÉCÉNAT

■ Une veille active

Depuis plus de 30 ans, Admical observe et anticipe les nouvelles tendances du mécénat : implication des collaborateurs, pratiques de mécénat à l'international, communication du mécénat, innovation sociale, évaluation...

Organisme de référence en droit et fiscalité du mécénat, Admical maintient une veille quotidienne sur les évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et doctrinales dans ce domaine. Cette veille lui permet de tenir ses Adhérents et les acteurs du mécénat informés des changements qui peuvent intervenir, de prendre position afin de défendre et d'améliorer le dispositif existant et de répondre aux questions qui lui sont posées quotidiennement.

Elle observe également le dynamisme du secteur des fondations et des fonds de dotation créés par les entreprises en tenant à jour la liste des structures existantes.

STRUCTURES DÉDIÉES AU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE / CHIFFRES CLÉS

- Près de **50** nouvelles structures en 2013
- **22** fonds de dotation, **25** fondations d'entreprises
- **63 %** ont été créées en région

■ Des études régulières

■ Mécénat et communication Internet : quelles pratiques ?

Comment les entreprises mécènes communiquent-elles sur Internet ? Admical a analysé, comparé et mis en perspective les informations collectées sur Internet (sites, blogs, profils sur les réseaux sociaux...) pour dresser un panorama des pratiques de communication web de ses entreprises Adhérentes et des groupes du CAC 40.

■ Les entreprises mécènes de l'insertion professionnelle

Comment agissent les entreprises mécènes de l'insertion professionnelle ? Grâce à son expertise sur le sujet et après avoir identifié une soixantaine d'entreprises communiquant sur leur soutien à l'insertion professionnelle, Admical a analysé, comparé et mis en perspective les informations collectées pour comprendre les grandes tendances de leur mécénat.

■ Les entreprises mécènes déstabilisées en 2013 (étude)

En 2012, les attaques contre le dispositif fiscal du mécénat s'étaient multipliées. Admical avait défendu le cadre et la pratique du mécénat pour que les avantages fiscaux du mécénat soient sécurisés.

Une fois ce combat mené, il fallait mener une étude pour objectiver les craintes de désengagement des mécènes dans ce contexte. Cette étude a été menée du 4 au 25 septembre 2013 par un questionnaire en ligne diffusé aux Adhérents d'Admical et à ceux de ses partenaires : l'Asmep-ETI et le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants). Les questions portaient sur les budgets alloués au mécénat, leurs variations et le lien de celles-ci avec le contexte fiscal mis en danger en 2012.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- **24 %** des entreprises interrogées **ont baissé** leur budget de mécénat en 2013.
- **59 %** des entreprises qui baissent leur budget déclarent que le climat **d'incertitude fiscale** autour du mécénat en est **responsable**, au moins en partie.
- **91 %** des entreprises qui ont **augmenté** leur budget cette année, **utilisent la déduction fiscale**.

■ Regards croisés : participation aux réflexions sur les pratiques



Le Salon des solidarités a vocation à rassembler, tous les deux ans, les acteurs de l'humanitaire et du développement et tous ceux qui souhaitent s'y engager. Admical a pris part à la dernière édition en 2012 en organisant une table-ronde. En 2013, Admical a intégré le comité de pilotage pour l'organisation de la 5^e édition qui se tiendra du 12 au 14 juin 2014 à Paris (Porte de Versailles).

La participation au comité de pilotage a pour objectif de faire bénéficier le Salon de l'expertise d'Admical sur les partenariats de mécénat associations / entreprises, tant pour l'organisation du salon que pour le contenu qui sera délivré au public. Au-delà du comité de pilotage, Admical a pris part à la commission Villages pour l'organisation d'animations et tables-rondes autour des thématiques du mécénat et de la solidarité internationale. L'autre objectif était pour Admical de pouvoir échanger avec les acteurs de la solidarité dans une démarche de co-construction autour d'un événement reconnu (250 exposants, 2200 visiteurs...).

DES RENCONTRES POUR FAIRE PROGRESSER LA RÉFLEXION

■ Nos commissions

L'objectif des Commissions est de professionnaliser les Adhérents d' Admical sur des sujets et de travailler ensemble sur la recherche et création de solutions pratiques. Le résultat de ces réflexions collectives prend des formes concrètes et accessibles à tous. En 2013, les travaux ont permis une meilleure connaissance des pratiques et la promotion des sujets traités. Ils se sont concrétisés par des publications, des études de cas, des argumentaires, une action collective.

■ L'évaluation du mécénat : enjeux et perspectives

Admical suit et observe depuis quelques années déjà les réflexions et les pratiques sur le sujet de l'évaluation. Pour répondre au mieux aux interrogations de plus en plus récurrentes de ses adhérents, Admical a décidé d'adopter un angle résolument pratique tourné vers l'usage de l'évaluation. Identifier et comprendre les contraintes et enjeux qui pèsent sur les parties prenantes du partenariat est selon nous, une des meilleures voies vers la dimension constructive et bénéfique de l'évaluation. Admical souhaite contribuer à créer une culture spécifique, intelligente et adaptée de l'évaluation. Le processus de l'évaluation est révélateur de trois principaux enjeux qui viennent nourrir une stratégie :

- **Enjeux de connaissance** car l'évaluation doit ouvrir sur une meilleure intelligence des problèmes traités, une communication plus adaptée, une meilleure valorisation des actions menées.
- **Enjeux de décision** car l'évaluation permet de préconiser des choix, de légitimer et justifier une politique menée.
- **Enjeux de gestion** car l'évaluation est à l'origine de transformations et d'améliorations qui ont pour but d'aboutir à un meilleur agencement des ressources.

Afin de réfléchir à tous ces enjeux, Admical a placé la pratique de l'évaluation au cœur de ses travaux à travers :

**Le choix de l'apprentissage collectif :
la commission Evaluation**

Des dossiers repères

■ Le choix de l'apprentissage collectif : la commission Evaluation

En 2013, la création de la commission Evaluation a été l'occasion de réunir un groupe d'Adhérents d'Admical et d'experts désireux d'échanger sur leurs interrogations et leurs pratiques. Cinq sessions ont réuni quinze participants parmi lesquels : AXA, la fondation BNP Paribas, la fondation Daniel et Nina Carasso, la fondation CNP Assurances, la fondation EDF, la Fédération nationale des Caisses d'Epargne, la fondation Groupe RATP, le Museum national d'Histoire naturelle, Natixis, la fondation PSA Peugeot Citroën, la fondation SNCF, la fondation Vinci pour la Cité mais aussi l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social de l'ESSEC.

■ Ses missions

- **Identifier** les questions et les pratiques sur lesquelles les entreprises et fondations ont besoin d'avancer
- **Confronter** les méthodes et outils existants
- **Echanger** des pratiques, outils et réflexions qui permettent de gérer au mieux les questions de l'évaluation
- **Participer** à la définition de principes clés pour mettre en place une démarche d'évaluation

■ Son ambition

Aide à la décision et au suivi des partenariats.

■ Des dossiers repères

■ « Evaluer l'impact de ses actions : quels apports pour le mécène ? »

Les premiers travaux de la commission ont permis la rédaction d'un référentiel sur la pratique de l'évaluation dans les entreprises mécènes. Un document qui permet de dégager les principaux enseignements et points de vigilance à adopter dans une démarche d'évaluation. Disponible en ligne sur le site d'Admical.

■ Les actes des Assises du mécénat 2013

« Evaluer pour évaluer a un impact très relatif mais il est primordial pour les intérêts collatéraux. C'est un outil de pilotage qui donne un cadre et qui permet de ne pas perdre le fil de l'action, de réorienter en cours d'action et un outil d'aide à la décision pour la suite en soulignant notamment ce qu'il faut faire évaluer. Les freins à la systématisation de ce partenariat sont principalement les problèmes de compréhension de l'utilité, de financement et de temps pour cette mise en place. Toutefois, ce système bénéficie à tout le monde et nous obtenons un impact direct sur l'efficacité du partenariat. En effet, avec l'évaluation nous obtenons des résultats et surtout il nous est possible de réorienter l'action en cours de partenariat et de définir clairement ses objectifs. Cependant, si on dirige beaucoup de partenariat en même temps, ce système est-il réalisable en termes de temps et de financement par la structure ? ». Extrait de l'intervention d'Amandine Soulier et Fabienne Pouyadou lors de l'atelier « Evaluer l'impact de ses actions : quels apports pour le mécène ? ».

■ L'évaluation au cœur de l'actualité du magazine **mécènes**

L'évaluation a fait l'objet d'un dossier complet dans le magazine **mécènes** n°4 d'octobre/décembre 2013.



■ Commission Innovation sociale

La commission Innovation sociale s'est créée avec deux grands objectifs : professionnaliser et encourager le mécénat au service de l'innovation sociale.

Les actions réalisées en 2013 ont eu pour but de découvrir et d'explorer le sujet, de cadrer la pratique et de promouvoir les travaux de la commission.

Les réflexions et travaux sont réalisés collectivement avec les Adhérents d'Admical et des apports extérieurs. La commission a rédigé un texte de positionnement sur les apports du mécénat à l'innovation sociale. Des études de cas ont été formalisées pour illustrer concrètement ces apports et faire connaître les démarches des mécènes.

La première version du texte a été présentée lors des Assises du Mécénat et fait l'objet d'un atelier où deux mécènes (les fondations Adrea et Vinci pour la Cité) ont témoigné.

Un livret a été diffusé à cette occasion. Il a également été diffusé lors du forum Convergences (septembre).

Dates des sessions : 17 janvier, 20 février, 22 mars, 24 mai, 18 octobre 2013.

Les experts et acteurs extérieurs suivants sont intervenus : Be Linked (co-animation des 3 premières sessions de travail et aide à la réalisation du texte de positionnement) ; Clémence Patureau, auteur de la thèse professionnelle « *Innover pour répondre aux besoins sociaux* » (février) ; Log'Ins (mars) ; Avise (mai) ; France Active (octobre).

Un travail intermédiaire a été réalisé entre chaque session : définition des sujets à aborder, recherche d'intervenants, rédaction/finalisation du texte de positionnement, rédaction des études de cas, veille, diffusion d'informations.

La rédaction de deux articles pour le magazine **mécènes** ont permis d'alimenter les travaux (« Log'Ins ou l'innovation sociale en action », *mécènes* n°1 janv.-mars 2013 ; « Les entreprises de l'ESS, seules mécènes de l'innovation sociale ? », *mécènes* n°3 sept. 2013).

Les membres permanents de la commission en 2013 ont été les suivants :

Accenture (fondation) ; Adrea (fondation) ; KPMG (fondation) ; Fédération nationale du Crédit Agricole ; France Volontaires ; GDF Suez ; Hôpital Necker ; L'Occitane (fondation) ; Sofiproteol ; Total (fondation) ; Vinci pour la Cité (fondation).

■ La commission juridique en 2013

Dans un contexte d'insécurité juridique et fiscale croissante, Admical maintient une veille et une vigilance régulière pour aider les acteurs du mécénat à clarifier, sécuriser et développer leurs pratiques. Afin d'informer ses Adhérents de certains sujets d'actualités mais également de les inviter à en débattre pour alimenter sa réflexion et son action de plaidoyer, Admical réunit ses Adhérents au sein d'une commission juridique.

La commission juridique a regroupé en novembre 2013 une partie des fondations d'entreprise adhérentes d'Admical sur la question de leur financement par le mécénat en nature et le mécénat de compétences. L'objectif de cette rencontre était de finaliser et d'entériner un argumentaire devant être transmis à la direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie et des Finances.

■ Nos ateliers

Afin d'offrir à ses Adhérents, l'occasion de profiter de bonnes pratiques et travailler sur des problématiques concrètes, Admical propose des Ateliers dont le principe repose sur l'échange entre Adhérents, chacun apportant du contenu pour alimenter les discussions.

En 2013, Admical a réuni certains de ses établissements et collectivités publiques adhérentes sur les enjeux propres à la collecte de fonds par les personnes publiques. Deux sessions ont eu lieu, réunissant 12 Adhérents. L'Agence pour le patrimoine immatériel de l'Etat (APIE) a été conviée à ces rencontres.

En 2013, Admical a mis en place des ateliers sur le mécénat des personnes publiques. Deux sessions rassemblant 8 participants ont été organisées. Tout au long de l'année, un atelier sur l'innovation sociale a été organisé rassemblant à chacune des cinq sessions une dizaine d'Adhérents. Cet atelier s'est transformé en commission en cours d'année. Ce groupe de réflexion a été l'occasion de fournir un document lors de l'atelier organisé durant les Assises du mécénat « Le mécénat au service de l'innovation sociale ». Sur le même modèle, un atelier sur l'évaluation a rassemblé une quinzaine d'Adhérents pour cinq sessions. Cet atelier devenu commission a permis de fournir un document lors de l'atelier « Evaluer l'impact de ses actions : quels apports pour le mécène ? » lors des Assises du mécénat.

■ Nos Matinales

Désormais bien ancrées dans les habitudes des Adhérents, les Matinales ont pu rassembler à chaque petit-déjeuner des responsables de mécénat d'entreprises ou de porteurs de projets Adhérents autour d'un ou deux experts de la société civile.

6 Matinales en 2013

La première matinale 2013 a été le fruit d'une collaboration avec l'ESSEC. Anne –Claire Pache, professeur titulaire de la Chaire Philanthropie à l'ESSEC a retracé l'évolution du métier de responsable de mécénat depuis les années 1980. 56 Adhérents étaient présents pour entendre les résultats de l'étude menée par l'ESSEC sur les métiers du mécénat.

En mai, Admical a reçu Jean-Dominique Secondi, directeur de l'agence Arter et expert de l'art contemporain pour analyser la place de l'art contemporain dans le mécénat. 25 Adhérents étaient présents.

La Matinale de juillet rassemblait 20 participants autour de deux experts du mécénat de l'environnement. Yann Fradin, directeur d'Association Espaces et Benoît Martimort-Asso, directeur développement et communication de l'Institut du développement durable et des relations internationales ont apporté leur vision de l'articulation entre mécénat environnemental et innovation sociale.

En octobre, Yannick Blanc, président de la Fonda et préfet du Vaucluse, a donné devant 40 participants des éléments d'éclairage sur le mécénat social. Aujourd'hui en pleine mutation, ce dernier se veut plus transversal dans la prise en charge des problèmes et très ancré sur le territoire.

Une cinquantaine d'Adhérents ont pu assister en novembre à l'analyse de Géraldine Michel, professeure à l'IAE de Paris Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne et directrice de la chaire Marques & Valeurs et Valérie Rouziès, consultante - chercheuse en mécénat d'entreprise - de l'articulation entre marques, mécénat et stratégie d'entreprises.

Pour la dernière Matinale de 2013, Céline Soubranne, en charge de la responsabilité d'entreprise d'Axa France et Sylvain Bureau, professeur associé à l'ESCP Europe et co-fondateur de *United donations* ont témoigné des avantages et limites de cette nouvelle technique de levée de fond qu'est le financement participatif. Une vingtaine de participants étaient présents.

DES RESSOURCES VARIÉES

Produire les outils quotidiens des acteurs du mécénat

Magazine **mécènes**



2013 a été l'année de lancement du nouveau magazine réalisé par Admical : **mécènes**, le magazine des acteurs du mécénat.

A travers quatre numéros par an, ce trimestriel permet d'aborder des sujets de fond, des sujets techniques, des actualités... tous liés au mécénat. Il facilite aussi la découverte et la rencontre des acteurs du mécénat. Le tout, au fil de cinq sections qui composent le magazine : Actualités, Dossier, Savoir-faire, Autour du mécénat et Rencontre.

Le fond et la forme ont été mis en adéquation pour que ce magazine apporte les réponses aux questions des acteurs du mécénat en s'appuyant sur un format agréable, facile à lire et à emporter.



La réalisation du contenu du magazine passe par un comité de rédaction composé de membres de l'équipe et de membres externes – bénévoles ou prestataires (journalistes ou spécialistes du mécénat qui contribuent tant par l'apport de leurs idées que par leur contribution écrites).

Le magazine est placé sous la direction de Bénédicte Menanteau. La rédaction en chef a été assurée par Denise Parisse pour les deux premiers numéros puis le relais a été pris par Olivier Tcherniak. Yves le Goff a poursuivi son implication de rédacteur en assumant en plus les fonctions de secrétaire de rédaction depuis le n°3. Dominique Fox Rigaux a, elle

aussi, poursuivi son engagement au sein du comité de rédaction en prenant notamment part à la réalisation des Dossiers. L'équipe d'Admical est aussi un pilier incontournable pour ce magazine : apport d'expertise, de contacts, réalisation d'articles...

En cohérence avec le positionnement d'Admical visant à favoriser les partenariats avec les autres acteurs du mécénat et du monde des partenariats, le magazine ouvre ses portes à des contributions extérieures. Ainsi, la première année d'existence du magazine a accueilli deux rendez-vous à chaque numéro avec les contributions de Carenews (sur les sujets internationaux ou sur des causes « négligées » du mécénat) et Pro Bono Lab (sur les sujets d'implication des

collaborateurs).

Le magazine est également l'occasion pour les acteurs du mécénat de communiquer et d'exprimer leur soutien à ce support qui est le leur en réalisant des insertions publicitaires.

■ **Admical.org – Site Internet** **Rendre l'information sur le mécénat accessible à tous**

Le site Internet d'Admical est un outil important de diffusion d'informations gratuites sur le mécénat, et de toute son actualité, en particulier celle de ses Adhérents. Il donne également accès à toutes les ressources produites par l'association. En 2013, la proposition de nouveaux contenus a été renforcée lors des Assises, avec un recours systématique à la vidéo et à la valorisation des contenus produits sur les réseaux sociaux pendant l'événement.

4,1 millions = nombre d'accès à admical.org en 2013

Deux mille treize aura été une année importante pour l'avenir d'admical.org, puisque nous avons réalisé le cahier des charges pour un nouveau site Internet d'Admical, avec un précieux mécénat de compétences d'IBM.

■ Le Répertoire du mécénat

Le Répertoire du mécénat a été repensé pour sa nouvelle édition.

Répertoire du mécénat 2014

Le meilleur allié des professionnels du mécénat



■ Evolution du titre...

Le Répertoire du mécénat d'entreprise est devenu le Répertoire du mécénat afin de refléter l'évolution du monde des partenariats et l'ouverture d'Admical au mécénat des entrepreneurs.

■ ...et évolution du contenu

Dans cette édition, le contenu a été valorisé en étant plus complet sur le fond et plus clair sur la forme.

Cette édition est une édition à double entrée :

- D'un côté le Guide, qui permet de donner les éléments pratiques pour se lancer dans des partenariats de mécénat : cadres juridiques et fiscaux, tendances par domaine, centres de ressources, formations, bibliographie
- De l'autre côté, l'Annuaire qui permet de regrouper les coordonnées, modalités de sélection, domaines soutenus et politiques de mécénat de plus de 600 mécènes.

Afin de donner à tous les outils les plus complets possibles pour développer les partenariats en faveur de l'intérêt général, la 19^e édition du Répertoire du mécénat recense des entreprises mécènes (en direct ou à travers une structure dédiée, seules ou collectivement) et des fondations d'individus.

La réalisation du Répertoire nécessite un travail important de veille, de prises de contacts et de suivi. La démarche adoptée pour cette édition permet le regroupement en un seul ouvrage : a minima des informations publiques, a maxima des informations complétées par les structures. Tout est soumis par mail à un contact identifié dans chaque structure. La qualité et l'exhaustivité du contenu dépend beaucoup de la participation des structures sollicitées.

■ Parution et lancement

Cette 19^e édition a été annoncée en pré-commande lors du Forum national des associations et fondations en octobre 2013.

Elle est parue fin 2013, les Adhérents ont été les premiers à recevoir leur exemplaire début décembre 2013.

Le lancement public officiel a été prévu pour janvier 2014 avec des opérations spécifiques de marketing et de communication.

■ Une version en ligne pour fin 2014-début 2015

La prochaine évolution importante pour le Répertoire du mécénat sera la création d'une version en ligne afin de répondre à plusieurs nécessités :

- Faciliter les recherches pour tous les utilisateurs du Répertoire
- Avoir un outil moderne et accessible
- Proposer une information toujours à jour
- Diminuer les travaux et les coûts liés à l'impression

■ ***Les Repères Admical***

Les informations juridiques et fiscales du site Internet ont été mises à jour en 2013 et complétées par une série de nouvelles fiches pratiques, *Les Repères Admical*. Ces différents outils permettent de répondre aux questions récurrentes, d'approfondir des points de droit et de sécuriser les pratiques des acteurs du mécénat, en accord avec la *Charte du mécénat d'entreprise*.

LES REPÈRES ADMICAL, POUR GUIDER QUOTIDIENNEMENT LES ACTEURS DU MECENAT

Initiée en 2012, la collection des *Repères Admical* s'est enrichie en 2013 de quatre nouvelles fiches sur les questions d'éligibilité, de contreparties, de produits-partage et de structures dédiées au mécénat. Ces outils sont accessibles gratuitement sur le site Internet d'Admical.



RÉSEAU DE MÉCÈNES
ET DE PORTEURS
DE PROJETS

RÉSEAU DE MÉCÈNES ET DE PORTEURS DE PROJETS

Admical rassemble un réseau de plus de 180 Adhérents.

L'ADHÉSION À ADMICAL

Cotisations et catégories d'adhésion

En 2013, il existe 4 montants de cotisation et 3 catégories d'adhésion qui se définissent comme suit :

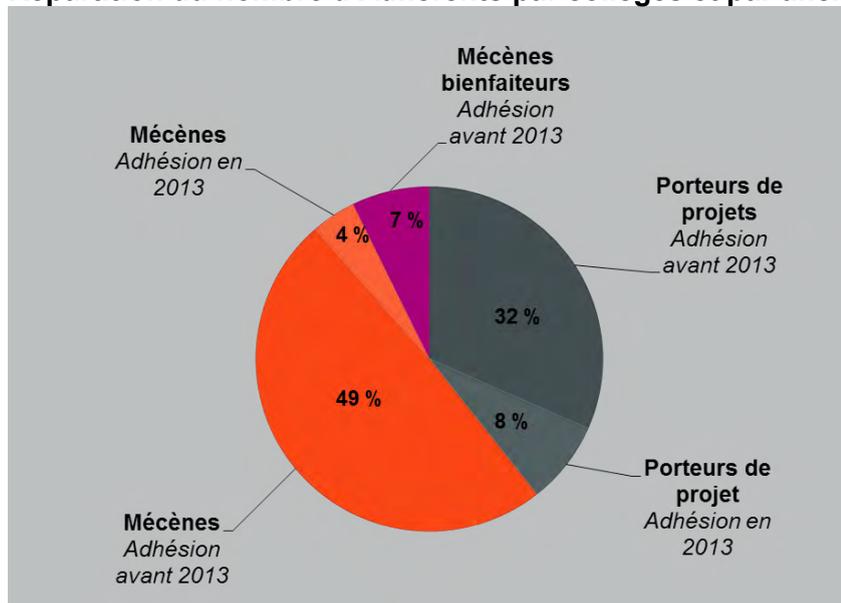
Catégories	Cotisations
Collège des Mécènes Bienfaiteurs	
<i>Entreprises ; fondations, fonds de dotation, clubs et associations créés par des entreprises.</i>	9 500 €
Collège des Mécènes	
<i>Entreprises ; fondations, fonds de dotation, clubs et associations créés par des entreprises.</i>	4 000 €
<i>PME* ; fondations, fonds de dotation, clubs et associations créés par des PME.</i>	2 600 €
Collège des Porteurs de projets	
<i>Associations, ONG, collectivités, établissements publics ; fondations, fonds de dotation, clubs/cercles créés par des bénéficiaires.</i>	1 600 €

*Entreprise de moins de 250 salariés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros – source INSEE

Profil des Adhérents

Source : Liste Adhérents décembre 2013

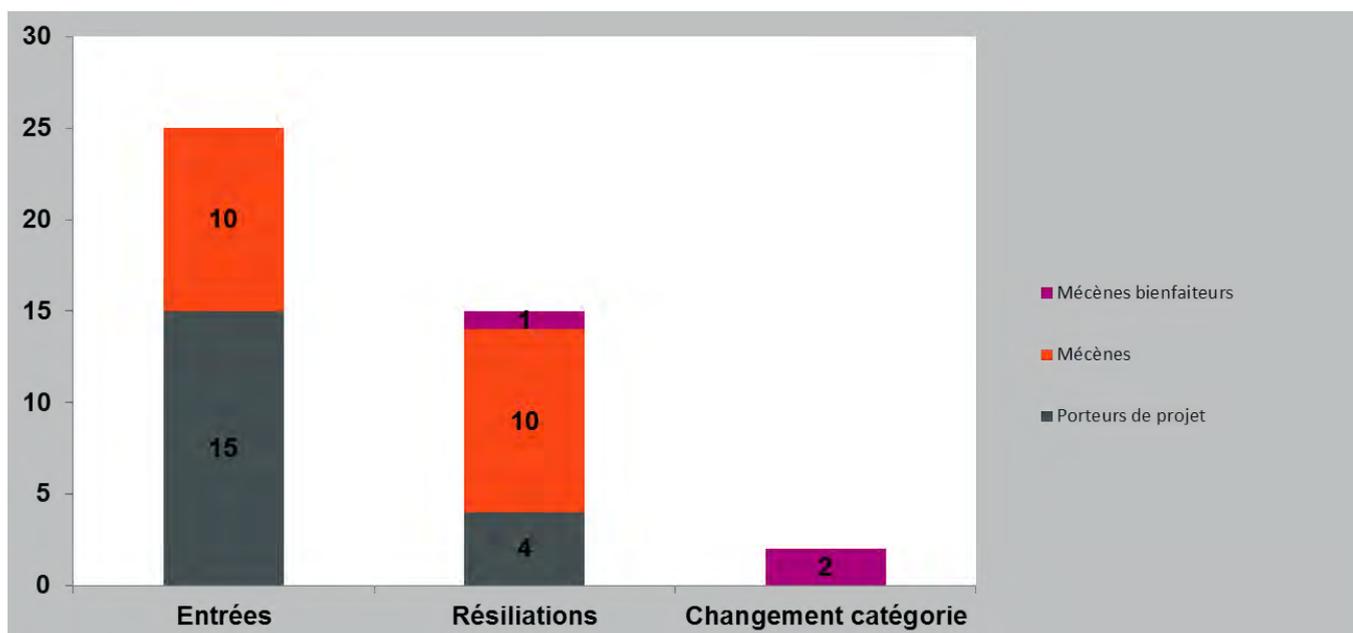
Répartition du nombre d'Adhérents par collèges et par ancienneté



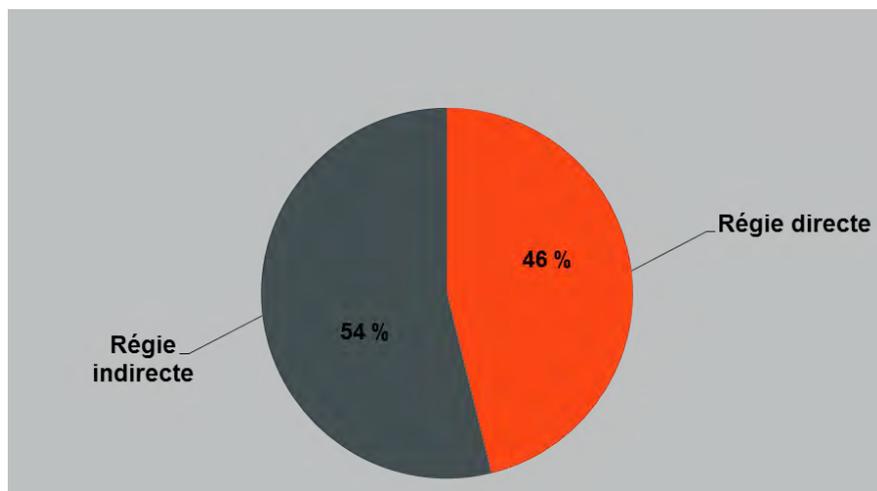
N.B. : il n'y pas eu de nouveau membre du Collège des Mécènes Bienfaiteurs en 2013

Catégories	Nombre d'Adhérents
Collège des Mécènes Bienfaiteurs	14
Collège des Mécènes	103
Collège des Porteurs de projets	76
Total	193

Récapitulatif des mouvements de l'adhésion (entrée / résiliation / changement de catégorie)



Répartition des mécènes adhérents d'Admical selon leur modalité de gestion (régie directe, régie indirecte)



Remarque : une étude sur les Adhérents Admical prévue en 2014 permettra de réaliser un portrait complet et détaillé.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ADHÉSIONS

L'objectif de la politique de développement est de toujours mieux répondre aux attentes des Adhérents. Elle consiste à mener des actions visant à fidéliser les Adhérents et à en convaincre de nouveaux de rejoindre le réseau. Elle intègre également une activité très régulière de reporting sur les recettes liées à l'adhésion.

Parmi les principales actions de fidélisation destinées aux Adhérents, sont à noter :

- enrichissement de l'expertise de l'équipe pour mieux répondre aux questions des Adhérents
- mise en place de nouveaux formats d'échange et de travail
- amélioration des supports d'information, création de nouvelles formations

De nombreuses actions de prospection ont été menées (mailing, téléphone, e-mail, rendez-vous), et ce notamment en coordination avec celles de l'Institut Admical.

LES AVANTAGES RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS

Expertise Admical

Réponses aux questions juridiques et fiscales

Sa position d'observatoire des pratiques de mécénat a permis à Admical de développer une expertise forte sur les questions juridiques, fiscales et stratégiques qui y sont liées. Elle la met tout particulièrement au profit de ses Adhérents en les aidant chaque jour à répondre aux problématiques qu'ils rencontrent dans la gestion de leur politique de mécénat.

150 questions juridiques et fiscales traitées pour les Adhérents en 2013.
2 juristes expertes du mécénat.

Expertises et accompagnement

Admical a développé et formalisé ses domaines d'expertises qui croisent à la fois des thèmes et des acteurs. Les experts Admical ont répondu régulièrement aux questions des Adhérents relatifs aux thèmes et acteurs précisés ci-dessous.

Thèmes	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> ■ Expertise juridique et fiscale ■ Expertise par domaines d'intervention du mécénat <ul style="list-style-type: none"> - Culture/Patrimoine - Education (enseignement et formation) - Environnement - Recherche scientifique et enseignement supérieur - Santé - Social - Solidarité internationale - Sport 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mécènes <ul style="list-style-type: none"> - Grande entreprise - Entreprise de taille intermédiaire (ETI) - PME - Philanthropes

■ Expertise par enjeux et sujets

- Communication*
- Création d'une fondation ou d'un fonds*
- Entrepreneurat social
- Évaluation et impact **
- Gestion de la relation partenariale*
- Implication des collaborateurs*
- Innovation sociale **
- Mécénat collectif*
- Mécénat territorial
- Stratégies de mécénat en France et à l'international*
- Synergies mécénat RSE*

■ Porteurs de projets

Toute structure éligible au mécénat : association, ONG, personne publique (collectivité, établissement public...); fondation opérationnelle, fonds de dotation, club/cercle créé par des bénéficiaires

*sujet traité en formation par l'Institut Admical

**sujet traité en commission (avec les Adhérents)

Sans faire de recommandations personnalisées, l'équipe d'Admical (cf. trombinoscope p 10) a délivré un « conseil informationnel » qui a généralement pris la forme de réunion de travail et/ou de réponse par courriel.

La bonne connaissance des problématiques et sujets de travail de ses Adhérents a permis de mettre en relation directe des Adhérents « demandeurs » avec des Adhérents qui ont des problématiques similaires.

La mise à disposition de ressources Admical ou externes et la mise en relation avec des organismes, a également fait partie de l'accompagnement réservé aux Adhérents.

Les événements qui leurs sont réservés (matinales, commissions, réunions thématiques...) ont aussi apporté des réponses concrètes aux questions de chacun (cf. partie *Des rencontres pour faire progresser la réflexion*).

■ Événements réservés aux Adhérents

Différents formats d'événements sont réservés aux Adhérents. Ils ont pour buts de :

- Nourrir la réflexion et apporter des éléments de contextualisation des pratiques
- Donner des éléments de réponses concrets
- Stimuler le réseau professionnel des participants
- Améliorer les pratiques

Les événements réservés aux adhérents ont été les suivants (cf. détail p.26)

- Matinales
- Création de trois ateliers pérennes qui ont évolué en cours d'année :
 - Atelier décrochage – création de l'association *Alliance des Mécènes pour l'éducation*
 - Atelier évaluation – devenu commission Evaluation à partir de mai
 - Atelier innovation sociale – devenu commission Innovation sociale à partir de mai
- Commission juridique
- Atelier personnes publiques
- Présentation du nouveau président Henri Loyrette aux Adhérents le 29 octobre 2013.

Cet événement a été l'occasion pour Henri Loyrette de présenter les grandes orientations

d'Admical sous sa présidence et l'actualité présente et future de l'association devant 80 Adhérents à l'Espace fondation EDF.

- Petits-déjeuners destinés aux membres du Collège des Mécènes Bienfaiteurs : afin de remercier les membres du Collège des Mécènes Bienfaiteurs pour leur engagement aux côtés d'Admical, des petits-déjeuners ont été organisés pour les rassembler autour d'Henri Loyrette. Ces rencontres privilégiées ont permis aux Adhérents invités de faire plus ample connaissance avec Henri Loyrette et d'échanger avec les autres participants sur les grandes enjeux du développement du mécénat et la place du mécénat dans les stratégies d'entreprises. Ces petits-déjeuners ont eu lieu les 20 et 21 novembre 2014.

■ Information et communication

■ Une nouvelle offre de newsletters réservées : les + Adhérents

Pour améliorer les services rendus aux Adhérents d'Admical, l'offre de veille et d'information a été renforcée pour axer davantage son apport sur la valeur ajoutée des analyses et réflexions produites par Admical, plutôt que sur les informations brutes. Les Adhérents disposent donc désormais de trois newsletters complémentaires :

- **Le + infos**, mensuel, contient tous les prochains rendez-vous du réseau Admical, les documents et les privilèges réservés aux Adhérents d'Admical (études, comptes rendus, invitations...);
- **Le + juridique et fiscal**, trimestriel, propose les analyses juridiques des experts Admical ;
- **Le + presse**, hebdomadaire est une revue de presse et du web consacrée au mécénat, elle recense les articles de fonds, ainsi que les sujets qui ont agité la sphère mécénat pendant la semaine.



■ Création et mise à disposition des ressources

Des ressources internes

Un exemplaire du *Répertoire du mécénat 2014* (automne 2013) et quatre numéros du magazine *mécènes* ont été envoyés à tous les Adhérents dans le cadre de leur adhésion.

Des études comparatives réalisées en interne réservées entièrement ou partiellement aux Adhérents ont été réalisées :

Mécénat et communication Internet : quelles pratiques ? (décembre)

Comment les entreprises mécènes communiquent-elles sur Internet ? Admical a analysé, comparé et mis en perspective les informations collectées sur Internet (sites, blogs, profils sur les réseaux sociaux...) pour dresser un panorama des pratiques de communication web de ses entreprises Adhérentes et des groupes du CAC 40.

Art contemporain : que font les Adhérents d'Admical ? (mai)

A l'occasion d'une Matinale organisée sur le thème de l'art contemporain, Admical a observé le mécénat de ses Adhérents dans ce domaine pour identifier les champs d'intervention privilégiés et les modes d'action choisis.

Les entreprises mécènes de l'insertion professionnelle (juillet)

Comment agissent les entreprises mécènes de l'insertion professionnelle ? Grâce à son expertise sur le sujet et après avoir identifié une soixantaine d'entreprises communiquant sur leur soutien à l'insertion professionnelle, Admical a analysé, comparé et mis en perspective les informations collectées pour comprendre les grandes tendances de leur mécénat.

Des ressources externes

Dans le cadre de l'accompagnement des Adhérents, les experts Admical leur ont envoyés régulièrement des ressources externes préalablement référencées. Le futur site internet permettra d'y accéder directement.

■ Valorisation des actualités des Adhérents

Admical relaie en priorité l'actualité de ses membres sur différents canaux : site internet, *Le + Infos, mécènes la newsletter, mécènes* (le magazine), les réseaux sociaux (page Facebook, compte Twitter) et auprès des journalistes.

■ Formation

Les Adhérents membres des collèges Mécènes Bienfaiteurs et Mécènes ont droit à une réduction de 15% sur les tarifs de formation de l'Institut Admical.



MOTEUR DE
PROFESSIONNALISATION
DES ACTEURS
DU MÉCÉNAT

MOTEUR DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU MÉCÉNAT



LES FORMATIONS AU CŒUR DU PROJET DE PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

Depuis près de 30 ans, Admical propose à tous les acteurs du mécénat (mécènes et porteurs de projets) des formations adaptées à leurs attentes et besoins professionnels. Forte de cette expertise, Admical a créé en 2011 l'Institut Admical, afin de rassembler et développer ses activités de formation. Cette évolution vise à répondre à une demande plus diversifiée d'un public toujours plus nombreux ; grâce aux compétences de notre équipe et d'intervenants sélectionnés pour leur pertinence et leur professionnalisme.

En 2013, l'Institut Admical a considérablement développé son offre de formation ainsi que ses partenariats afin de consolider son expertise et valoriser son savoir-faire dans un contexte économique instable et fortement concurrentiel.

Afin de répondre aux évolutions de la pratique du mécénat et aux problématiques créées par celles-ci, l'Institut propose quatre nouvelles formations dont deux à destination des porteurs de projets et deux à destinations des mécènes.

Dans un souci toujours accru de professionnalisation, l'Institut a également noué trois nouveaux partenariats avec des acteurs reconnus pour leur expertise parmi lesquels Pro Bono Lab et France Active.

2013 EN CHIFFRES

- **234 participants**
 - **24 sessions**
 - 11 Formations porteurs de projets
 - 11 Formations entreprises et mécènes
 - 2 Formations sur mesure
 - **5 formatrices**
 - **4 nouvelles formations**
 - **3 nouveaux partenaires**
- Un taux de satisfaction de 92%**

■ Offre de formation à destination des porteurs de projets

L'Institut Admical propose aux porteurs de projets trois formations dont l'objectif est de professionnaliser les démarches de mécénat et de partenariat avec les mécènes :

■ Mécénat d'entreprise : mode d'emploi

Deux journées destinées à mieux connaître le mécénat d'entreprise afin de développer des partenariats efficaces. Les objectifs de cette formation sont :

- Acquérir une bonne connaissance de l'environnement du mécénat d'entreprise
- Identifier une stratégie d'approche des mécènes et des voies de progrès pour son projet
- Disposer d'outils pour rechercher des mécènes

■ Développer votre offre partenariale : le mécénat collectif (*Nouveauté*)

Une journée pour apprendre à fédérer ses mécènes et à leur proposer de nouvelles formes de soutien. Les objectifs de cette formation sont :

- Connaître les enjeux stratégiques et les implications juridiques et fiscales du mécénat collectif
- Acquérir les outils de mise en oeuvre, de suivi et d'animation d'un club d'entreprises
- Identifier les différentes manières de communiquer autour de ce mécénat

■ Personnes publiques et mécénat : maîtriser les enjeux (*Nouveauté*)

Les objectifs de cette formation sont :

- Connaître les implications juridiques et fiscales de la collecte de fonds par une personne publique
- Savoir sensibiliser son environnement aux enjeux de la recherche de financements privés et aux opportunités offertes par cette nouvelle voie de développement
- Examiner les tendances et les pratiques existantes et évoquer les pistes d'avenir



■ Offre de formation à destination des mécènes

L'Institut Admical propose également aux entreprises et aux mécènes six formations dont l'objectif est d'optimiser la mise en œuvre et la gestion des politiques de mécénat à travers plusieurs problématiques récurrentes :

■ Mécénat et RSE : deux démarches à articuler

Une journée pour apprendre à articuler deux démarches qui ont leurs spécificités et leurs logiques propres mais qui convergent. Les objectifs de cette formation sont :

- Maîtriser les cadres de référence et les logiques mécénat et RSE.
- Identifier les interactions et synergies possibles entre les 2 démarches.
- Nourrir la réflexion à travers l'analyse de cas pratiques et les échanges.

En partenariat avec le



■ Améliorer les synergies mécénat-RSE (*Séminaire Formation-Action*)

Les objectifs de ce séminaire sont :

- Apporter des réponses sur mesure à vos questions, besoins.
- Intégrer une méthodologie et des réflexes de questionnements.
- Echanger des bonnes pratiques.

En partenariat avec Olivier Maurel, consultant-chercheur indépendant en RSE

■ Communiquer sur votre mécénat

Une journée pour apprendre à communiquer sur son mécénat en interne comme en externe : quels objectifs, quels contenus, quels outils ? Les objectifs de cette formation sont :

- Connaître les spécificités de la communication du mécénat.
- Construire un plan de communication adéquat et utiliser efficacement tous les outils.
- Mettre en place une démarche adaptée sur les réseaux sociaux.

■ Impliquer vos collaborateurs

Une journée pour apprendre conjointement à répondre autrement aux besoins des bénéficiaires et aux attentes d'implication des collaborateurs aux côtés de l'entreprise.

Les objectifs de cette formation sont :

- Identifier les enjeux stratégiques et le cadre de l'implication des collaborateurs.
- Connaître les différents modes d'implication des collaborateurs.
- Acquérir les outils permettant de mettre en œuvre, suivre et animer une stratégie d'implication des collaborateurs.



En partenariat avec pro bono lab

■ **Gérer sa relation de partenariat (Nouveauté)**

Une journée pour apprendre à identifier un porteur de projet, répondre aux sollicitations et apporter une aide ayant une véritable valeur ajoutée. Les objectifs de cette formation sont :

- Savoir bien sélectionner les structures partenaires des fondations et entreprises mécènes.
- Avoir les clés d'analyse des besoins des structures bénéficiaires.
- Créer les conditions d'un suivi de qualité avec une structure partenaire.

En partenariat avec



■ **Quelle stratégie pour votre mécénat ? (Nouveauté)**

Une journée pour appréhender la démarche à adopter afin de définir ou optimiser une stratégie de mécénat porteuse de sens pour l'entreprise et efficace pour les porteurs de projets. Les objectifs de cette formation sont :

- Maîtriser les questions de gestion et de coordination d'une politique de mécénat.
- Interroger ses pratiques pour atteindre ses objectifs.

En partenariat avec Valérie Rouziès, consultante-chercheur en mécénat d'entreprise

■ **Offre de formation Intra**

L'Institut Admical propose aussi des formations sur mesure à destination des porteurs de projets et des entreprises selon des besoins identifiés au préalable.

Les formations intra renforcent la cohésion des équipes et créent un intérêt partagé entre salariés ou membres d'un même réseau. Elles permettent de réactualiser ses connaissances et développer des compétences collectives tout en valorisant les capacités individuelles.

Deux formations sur mesure ont été réalisées en 2013 au sein de France Volontaires et de Michelin.

■ **Interventions dans les établissements d'enseignement supérieur**

En 2013, Admical a dispensé des cours pour initier les étudiants aux enjeux du mécénat dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur tels que l'ESC Paris, Sciences Po Aix, l'ESLSCA, Sciences Po Paris et l'Ecole des Chartes.

■ **Interventions de sensibilisation**

Soucieux d'informer un public toujours plus large, l'Institut a également présenté des modules de sensibilisation ayant pour objectif de faire découvrir l'environnement du mécénat d'entreprise et ses modes de gestion au sein de plusieurs structures parmi lesquelles l'UNAF et l'UNAPEI.

■ Le renouvellement de la visibilité de l'Institut Admical

La réflexion entamée en 2012 sur le message, l'identité et la valorisation des savoir-faire d'Admical a donné lieu à la mise en place d'une communication spécifique à l'Institut avec l'aide de l'agence Horizon Bleu. De nouveaux outils et supports de communication permettent une meilleure visibilité des formations :

- 1 Catalogue de toutes nos formations personnalisable selon les publics
- 1 Leaflet personnalisable selon les publics
- 1 Encart de publicité
- 1 Kakemono



■ L'évaluation de nos formations

En 2013, l'Institut poursuit le suivi de l'évaluation des formations grâce à des questionnaires de satisfaction qui permettent d'identifier les points forts et points faibles de nos formations et ainsi de faire évoluer notre offre selon les besoins de nos participants. Les questionnaires 2013 ont révélé un taux de satisfaction de 92% des participants ayant répondu.

■ Le soutien logistique et administratif mobilisé

Depuis l'ingénierie jusqu'au suivi administratif et financier, en passant par l'animation, c'est l'ensemble de l'équipe Admical qui est mobilisée sur les formations. Le contenu et les supports de formation sont régulièrement mis à jour. Pour chaque session, un dossier thématique est réalisé par les équipes pédagogiques de l'Institut Admical. Des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas, des travaux en groupe, des témoignages de professionnels structurent nos interventions. Une disponibilité en amont et en aval de la formation permettent d'assurer un accompagnement de qualité et un suivi administratif personnalisé.

ÉVÉNEMENTS : POUR L'APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES DU MÉCÉNAT

Les Assises du mécénat



Organisées tous les deux ans, les Assises du mécénat sont le carrefour de réflexion du mécénat et rassemblent tous les acteurs de ce domaine.

■ Une édition consacrée à l'impact du mécénat

Les 11 et 12 avril 2013, Admical organisait les Assises du mécénat à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Ce moment de rencontre privilégié des professionnels du mécénat a réuni près de 700 personnes autour du thème de l'impact du mécénat. Véritable enjeu du mécénat d'aujourd'hui et de demain, la recherche d'impact et son évaluation sont au cœur des motivations et des préoccupations de chacun.

Aurélié Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a, par sa présence aux Assises, réaffirmé son engagement pour le mécénat en France.

Sur ces deux jours, différents formats étaient proposés : conférences plénières sur des sujets stratégiques, table ronde sur des sujets plus opérationnels et ateliers pour réfléchir en petits groupes.

Le 11 avril, Admical en collaboration avec Sparknews proposait aux participants une soirée exceptionnelle en leur proposant d'aborder de manière originale l'articulation entre médias et mécénat. Autour d'exemples de reportages vidéo, de témoignages de responsables de fondations et de journalistes, Admical et Sparknews ont proposé une soirée de co-construction pour trouver des solutions et des pistes de collaboration.

■ Les partenaires des Assises

Les Assises ont été l'occasion également de réunir des partenaires autour d'Admical pour l'accompagner dans l'organisation de ce grand événement. La fondation HSBC pour l'éducation, la fondation d'entreprise SNCF, la Société générale, la fondation d'entreprise Total, la Caisse des dépôts, la fondation d'entreprise Deloitte, la fondation d'entreprise Raja, la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité, Axa, la fondation d'entreprise CNP Assurances, la fondation d'entreprise Crédit Coopératif, Fimalac, la fondation d'entreprise Hermès, la fondation d'entreprise L'Oréal, Marseille Provence 2013, la fondation d'entreprises Orange et la fondation d'entreprise Groupe RATP se sont engagées aux côtés d'Admical pour ces Assises. Universcience, Doublet et la fondation RATP ont également accompagné Admical dans l'organisation de cet événement.



Afin de valoriser ses partenaires, Admical a édité un livret présentant les politiques de mécénat de chaque partenaire. Ce livret est encore diffusé gratuitement et téléchargeable sur notre site internet. Depuis 2011, un livret est dédié aux partenaires des événements majeurs bisannuels d'Admical. Afin d'inscrire ces livrets dans la durée, Admical a mis en place en 2012 la collection « Histoires de mécénat ». Le livret publié lors des Assises est le deuxième exemplaire de cette collection.

■ Des stands pour tous les acteurs du mécénat

Pour la première fois, Admical a mis en place des stands. Cela correspondait à la volonté d'Admical de faire de ces Assises un véritable carrefour de tous les acteurs du mécénat et de l'intérêt général. Etaient présents sur ces stands : le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Environnement et du Développement durable, Pro Bono, Carenews, Sparknews, l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, le Comité de la Charte et France bénévolat.

Les chiffres clés des Assises du mécénat

2 jours de débats

700 participants

3 plénières, **5** conférences, **2** ateliers

1 soirée exceptionnelle

69 intervenants et animateurs

20 partenaires

80% de satisfaction

Collège des Mécènes Bienfaiteurs

Mécènes et structures créées par des mécènes (fondations, fonds de dotations, clubs et associations)

AXA	EDF (Fondation d'entreprise)	LA POSTE (Fondation d'entreprise)
CAISSE DES DEPOTS	FDJ (Fondation d'entreprise)	LVMH
CNP ASSURANCES (Fondation)	JTI FRANCE SAS	ORANGE (Fondation)
CREDIT AGRICOLE	GALERIES LAFAYETTE (Groupe)	SNCF (Fondation)
DANIEL ET NINA CARASSO (Fondation)	GDF SUEZ (Fondation)	TOTAL (Fondation)

Collège des Mécènes

Mécènes et structures créées par des mécènes (fondations, fonds de dotations, clubs et associations)

ACCENTURE (Fondation d'entreprise)	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER (Fondation)	OXYLANE ART (Fondation d'entreprise)
ACCOR	FNCE - Fédération Nationale des Caisses d'Epargne	PARIS SAINT-GERMAIN (Fondation)
AEROPORTS DE PARIS (Fondation)	FRANCE TELEVISIONS (Fondation d'entreprise)	PIERRE BERGE-YVES SAINT LAURENT (Fondation)
AIR FRANCE (Fondation d'entreprise)	GECINA (Fondation)	PMU
ALPHAOMEGA (Fondation)	GLAXOSMITHKLINE (Fondation d'entreprise)	PRISME
ALTAREA COGEDIM	GROUPAMA GAN (Fondation)	PROCONSEIL
ALTRAN POUR L'INNOVATION (Fondation d'entreprise)	GROUPAMA POUR LA SANTÉ (Fondation d'entreprise)	PSA PEUGEOT CITROEN (Fondation d'entreprise)
AREVA (Fondation)	GROUPE CHEQUE DEJEUNER	RAJA - DANIELE MARCOVICI (Fondation)
ASSOCIATION PIERRE BELLON	HARMONIE SOLIDARITES (Fondation)	RATP (Fondation d'entreprise groupe)
BANQUE POPULAIRE (Fondation d'entreprise)	HERMES (Fondation d'entreprise)	RICARD
BEL (Groupe)	HESS OIL FRANCE	RONALD McDONALD (Fondation)
BNP PARIBAS (Fondation)	HSBC FRANCE	RTE (Fondation)
BOUYGUES CONSTRUCTION (Fondation d'entreprise)	IBM	SAFRAN
BOUYGUES SA	IMERYS	SAINT-GOBAIN
BOUYGUES TELECOM	KPMG (Fondation d'entreprise)	SANOFI ESPOIR (Fondation)
BRASSERIES KRONENBOURG (Fondation d'entreprise)	L'OCCITANE (Fondation d'entreprise)	SCHNEIDER ELECTRIC (Fondation)
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	L'ORANGERIE POUR LA PHILANTHROPIE INDIVIDUELLE (Fondation)	SEED FOUNDATION
MUTUEL DE NORMANDIE	L'OREAL (Fondation d'entreprise)	SFR SA
CASINO (Fondation d'entreprise)	LA DEPECHE (Fondation)	SHISEIDO EUROPE
CMA CGM (Fondation d'entreprise)	LA DEUXIEME CHANCE (Fondation)	SOCIETE GENERALE
COCA-COLA FRANCE	LAFARGE	SOFIPROTEOL
COLAS (Fondation)	LCL (Fondation)	SOMFY - MIEUX HABITER ENSEMBLE (Fondation d'entreprise)
CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE (Fondation d'entreprise)	MANPOWERGROUP POUR L'EMPLOI (Fondation)	SUEZ ENVIRONNEMENT
CREDIT COOPERATIF (Fondation d'entreprise)	MAZARS	SWISS LIFE
CREDIT DU NORD	MECENE ET LOIRE (Fondation)	THALYS
CULTURE ET DIVERSITE (Fondation d'entreprise)	MICHELIN (Fondation d'entreprise)	THE WALT DISNEY COMPANY FRANCE
DELOITTE FRANCE (Fondation d'entreprise)	MONDIAL ASSISTANCE SOLIDAIRE	VEOLIA ENVIRONNEMENT (Fondation d'entreprise)
DOUBLET (Admical Nord Pas de Calais)	MONOPRIX	VINCI POUR LA CITE (Fondation d'entreprise)
EARTHTALENT (Groupe Bolloré)	NATIXIS	VINCI AUTOROUTES POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE (Fondation d'entreprise)
ENSEMBLE (Fondation)	NEUFLIZE OBC	WENDEL
ENTREPRENDRE & +	NEUFLIZE VIE	
ERDF	NEXANS	
EY (Fondation)	OCIRP	
FAPE EDF (Agir pour l'Emploi)		
FEBEA		

Collège des Porteurs de Projets

Associations, ONG, collectivités, établissements publics, fondations, fonds de dotation, clubs/cercles créés par des bénéficiaires

ABBE PIERRE (Fondation)	FONDS DE DOTATION PALAIS DES PAPES-PONT D'AVIGNON	ONF
AIDA	FRANCE VOLONTAIRES	OPERA GRAND AVIGNON
AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES	GUSTAVE ROUSSY	OPERA NATIONAL DE PARIS/AROP
APPRENTIS D'AUTEUIL	HOPITAL NECKER - ENFANTS MALADES	ORCHESTRE DE PARIS
ATELIERS D'ART DE FRANCE (Fondation)	INSTITUT DU MONDE ARABE	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE	INSTITUT PASTEUR	PALAIS DES BEAUX ARTS DE LILLE
BRITISH COUNCIL	JACQUES TOJA POUR LE THEATRE (Fondation)	PARC ET GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
CENTQUATRE	L'INSTITUT FRANCAIS	PLAN
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	LE GRAND T	POUR LA RECHERCHE MEDICALE (Fondation)
CENTRE HOSPITALIER DU MANS	LES DOMINICAINS DE HAUTE-ALSACE	RMN - GRAND PALAIS
CENTRE NATIONAL DE LA DANSE	LILLE 3000	ROYAUMONT (Fondation)
CHATEAU DE FONTAINEBLEAU	MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT	SECOURS CATHOLIQUE
CIAM CHATELET	MEDECINS DU MONDE	SEVRES - CITE DE LA CERAMIQUE
CITE DE LA MUSIQUE/PLEYEL	MEDECINS SANS FRONTIERES	SPORTS DANS LA VILLE
CITE DES CIVILISATIONS DU VIN (Fonds de dotation)	MONA BISMARCK AMERICAN CENTER	TERRITOIRE DE MUSIQUES
CITE DES TELECOMS	MUSEE D'ORSAY	THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (Fondation)	MUSEE DE CLUNY	UNHAJ
CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION	MUSEE DEPARTEMENTAL MAURICE DENIS	UNHCR
CNEI	MUSEE DES ARTS ET METIERS	UNIVERSCIENCE
CONSEIL GENERAL - DEPARTEMENT DU NORD	MUSEE DES BEAUX-ARTS DE ROUEN	VILLE DE CANNES
CROIX-ROUGE FRANCAISE	MUSEE DU LOUVRE	VILLE DE REIMS
DOMAINE DE CHANTILLY (Fondation pour la sauvegarde et le développement)	MUSEE DU LOUVRE-LENS	VISION DU MONDE
EPIDE	MUSEE GUIMET	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU QUAI BRANLY	MUSEE LA PISCINE DE ROUBAIX	VOIR & ENTENDRE (Fondation)
FACE COUNCIL	MUSEE NATIONAL DE LA MARINE	
	MUSEE NATIONAL PICASSO - PARIS	

Les Partenaires

Le Ministère de la Culture et la Fondation de France
Admical est cofondateur du CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture)
CECP - CFF - EFC - EPE - OCDE - OREE - PROMETHEA



Admical
Association reconnue d'utilité publique
6 boulevard Saint-Denis
75010 Paris
Tél. : 01 42 55 20 01
www.admical.org